

# Crise sanitaire : les dispositifs d'aide pour les étudiants

Pendant cette période de crise sanitaire, des aides et des soutiens en faveur des étudiantes et des étudiants ont été mis en place.

- Retrouvez toutes les aides financières et les dispositifs d'accompagnement déployés ou renforcés durant la crise sanitaire sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr).
- Le plan de secours de la Région IDF pour les étudiantes et les étudiants en situation de précarité : [www.iledefrance.fr/covid-19-plan-de-secours-pour-les-etudiants-en-situation-de-precarite](http://www.iledefrance.fr/covid-19-plan-de-secours-pour-les-etudiants-en-situation-de-precarite).
- Les aides et les soutiens mis en place par la Ville de Paris et ses partenaires.



## Les aides alimentaires

Depuis le 25 janvier 2021, tous les étudiants et étudiantes, boursiers ou non, peuvent bénéficier de repas complets à 1 euro dans les restaurants universitaires et cafétérias Crous, en vente à emporter. Il est possible d'acheter deux repas par jour à 1€ chacun, soit en une seule fois, soit à deux moments de la journée.

- Pour découvrir comment en bénéficier et accéder à la liste des sites de restauration partout en France, rendez-vous sur [etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr).

La Ville de Paris et plusieurs associations de solidarité proposent des dispositifs d'aide alimentaire gratuits pour tout-es les étudiant-es. Ces aides sont accessibles à tout-es les étudiant-es, sans critère de bourse.

- Pour en savoir plus sur les dispositifs autour de l'aide alimentaire pour les étudiant-es : [www.mie.paris.fr/aide-alimentaire](http://www.mie.paris.fr/aide-alimentaire)

La Région Île-de-France soutient l'association Linkee ([www.linkee.co](http://www.linkee.co)), qui complète le dispositif régional des acteurs de la solidarité en proposant des distributions alimentaires dans l'ensemble des universités où le besoin n'est pas ou peu couvert.



## Les aides financières et sociales

### Crous de Paris

Les assistants sociaux du Crous de Paris vous informent sur l'ensemble des dispositifs concernant la vie étudiante (bourse, logement, législation sociale...) et vous accompagnent dans vos démarches.

## Vos contacts au Crous Paris :

- Pour les questions d'ordre général : 01 40 51 62 00
- Pour les questions sur les bourses et le logement :
  - via la plateforme téléphonique au 01 40 51 62 00
  - via le formulaire de contact sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)
- Pour entrer en contact avec une assistante sociale :
  - via le site [mesrdv.etudiant.gouv.fr](http://mesrdv.etudiant.gouv.fr) pour obtenir un rendez-vous à distance
  - poser votre question par mail en sélectionnant votre établissement d'affectation

Retrouvez toutes les aides financières de la Ville de Paris sur le portail MIE [mie.paris.fr/categorie/aides-financieres](http://mie.paris.fr/categorie/aides-financieres)

## Garantie de prêt étudiant

La Région Île-de-France se porte garante des étudiantes et des étudiants qui souhaitent contracter un prêt bancaire et dont les parents ne gagnent pas suffisamment pour les aider.

Cela permettra en 2021 de garantir 15 000 nouveaux prêts pour les étudiantes et étudiants franciliens auprès de banques partenaires telles que la Société générale, les Banques populaires, les Caisses d'épargne, le Crédit mutuel et le CIC.



## Les aides au logement

### L'aide à l'installation dans un logement

Pour soutenir les étudiant-es boursier-es des académies de Paris, Créteil et Versailles dans leur recherche d'un appartement dans le parc privé, la Ville de Paris propose l'AILE, une aide d'un montant compris entre 500 et 1 000 € qui permet aux étudiant-es de faire face aux frais liés à leur installation.

- Plus d'informations sur l'AILE : [www.paris.fr/pages/l-aide-a-l-installation-dans-un-logement-pour-les-etudiants-a-i-l-e-2257](http://www.paris.fr/pages/l-aide-a-l-installation-dans-un-logement-pour-les-etudiants-a-i-l-e-2257)
- Retrouvez toutes les aides pour se loger à Paris : [www.paris.fr/pages/aides-pour-se-loger-50](http://www.paris.fr/pages/aides-pour-se-loger-50)

### Logement d'urgence

La Région Île-de-France, associée à la Croix-Rouge, offre aux étudiantes et aux étudiants en situation de grande précarité une solution d'hébergement rapide. Elle va ainsi mettre à leur disposition plus de 22 000 nuitées dans 4 hôtels du groupe Accor dès début février 2021.

En parallèle, la Croix-Rouge travaillera avec les Crous pour trouver à chaque étudiant une solution de logement pérenne.



## Les aides psychologiques

### Chèques soutien psychologique

Des « chèques soutien psychologique » seront proposés à partir de février pour un recours à la médecine de ville dans ce domaine. Plus d'informations dès disponibilité de ce dispositif : [www.etudiant.gouv.fr/besoin-d-une-aide-psychologique-1297](http://www.etudiant.gouv.fr/besoin-d-une-aide-psychologique-1297)

Ce dispositif permettra aux étudiantes et aux étudiants en situation de mal-être à cause de la crise du Covid-19 de pouvoir consulter un psychologue, un psychothérapeute, ou un psychiatre et suivre des soins.

### Soutien-etudiant.info

Le site [soutien-etudiant.info](http://soutien-etudiant.info) recense tous les services de soutien psychologique destinés aux étudiantes et étudiants, par académie.

### Écoute Étudiants Île-de-France

Avec le soutien de la Région Île-de-France, la Fondation FondaMental [www.fondation-fondamental.org](http://www.fondation-fondamental.org) met à la disposition des étudiantes et étudiants en détresse psychologique en raison de la crise sanitaire, une plateforme gratuite et anonyme d'écoute et de conseils pour régler ses problématiques soi-même ou se faire aider. La Région prend en charge trois consultations en visioconférence si besoin.

➤ Rendez-vous sur [ecouteetudiants-iledefrance.fr](http://ecouteetudiants-iledefrance.fr)

### Permanences psychologiques de la Ville de Paris

Les principaux acteurs de la vie étudiante de la Ville de Paris se sont associés afin de proposer aux étudiant-es parisien-nes des permanences psychologiques gratuites.

#### Vos contacts:

• **Pour prendre rendez-vous pour une permanence psychologique gratuite en visioconférence:** contact par courriel à [apaso-paris@apaso.fr](mailto:apaso-paris@apaso.fr)

• **Les rendez-vous avec les psychologues Apaso sont maintenus par téléphone**

Pour prendre rendez-vous:

- par téléphone: 01 40 47 55 47

- par courriel: [etudiants@apaso.fr](mailto:etudiants@apaso.fr)

• **Le dispositif d'écoute téléphonique Nightline de 21h à 2h30 les lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche:**

- par téléphone: 01 88 32 12 32

- par tchat: [www.nightline.fr](http://www.nightline.fr)

#### • Le dispositif d'accompagnement psychologique à distance Hapsy Line Line

Pour prendre rendez-vous:

- par téléphone : 06 27 86 91 83 (laisser un message avec nom, prénom et numéro de téléphone)

- par courriel : [www.apsytude.com/fr/rdv-hl](http://www.apsytude.com/fr/rdv-hl)



## Espaces de travail parisiens

De nombreux espaces de travail accueillent les étudiantes et étudiants parisiens, dans la limite des jauges sanitaires et dans le respect des horaires du couvre-feu:

### (S)paces, espaces innovants de vie et d'étude

Les (S)paces sont des espaces polyvalents développés avec le Crous, à la disposition des étudiantes et étudiants parisiens pour étudier, réviser seul ou en groupe... ou tout simplement pour un moment convivial. Ils peuvent aussi servir sur demande à des activités associatives.

Ces espaces spécialement aménagés, sont insonorisés et équipés d'une connexion wifi haut débit et de mobilier adapté et modulable.

➤ Consultez la liste des (S)paces: [www.crous-paris.fr/spaces-espaces-innovants-de-vie-detude](http://www.crous-paris.fr/spaces-espaces-innovants-de-vie-detude)

### Espaces de travail du Crous de Paris

Le Crous et la Ville de Paris mettent à disposition des espaces de travail pour les étudiantes et étudiants parisiens et les associations étudiantes, afin qu'ils puissent étudier convenablement.

➤ Consultez la liste des espaces du Crous : [mie.paris.fr/les-espaces-de-travail-du-crous](http://mie.paris.fr/les-espaces-de-travail-du-crous)

### Centres d'accueil étudiant-es

La Ligue de l'enseignement a mobilisé ses équipements et ses partenaires pour offrir aux étudiant-es des centres d'accueil pour qu'ils puissent travailler, discuter et se retrouver, en accès libre, sur présentation d'une carte étudiante et sans réservation.

➤ Consultez la liste des centres d'accueil étudiant-es : [mie.paris.fr/centres-daccueil-etudiant-es](http://mie.paris.fr/centres-daccueil-etudiant-es)

### Lieux étudiants pur travailler

Maison des initiatives étudiantes, centres Paris'Anim... Découvrez les nombreux lieux étudiants à votre disposition pour étudier.

➤ Consultez la liste des lieux étudiants : [mie.paris.fr/les-lieux-etudiants](http://mie.paris.fr/les-lieux-etudiants)